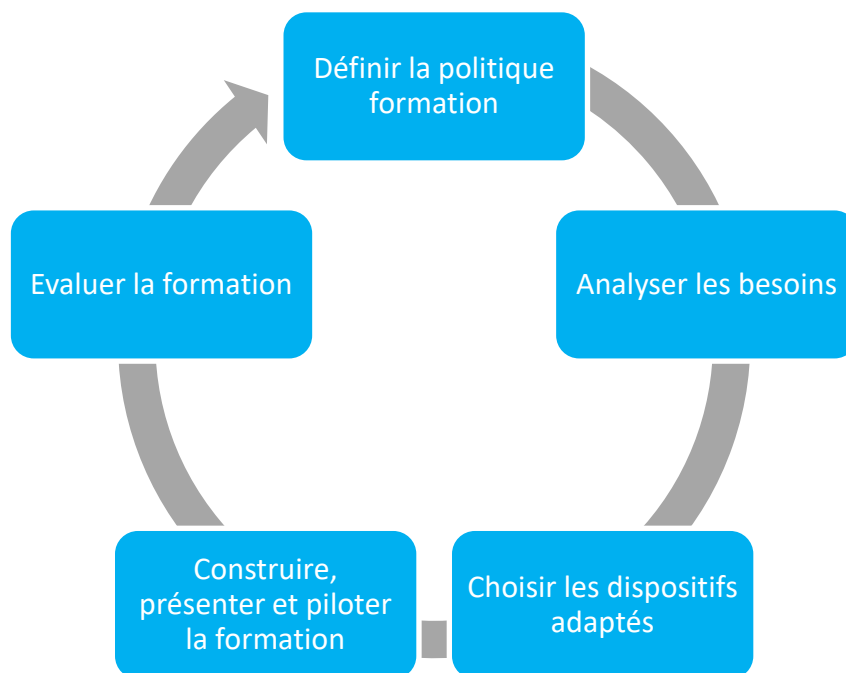


# ERE-H Formation

**Vous souhaitez développer les compétences de vos collaborateurs à travers la formation ERE-H vous assiste dans la définition de votre politique formation et articule avec vous les différents dispositifs à votre disposition.**



## Définir la politique formation :

ERE-H vous accompagne pour définir votre politique de formation qui sera la conséquence de votre situation actuelle et des projets stratégiques futurs de votre entreprise et également de l'impact de cette stratégie sur votre activité et sur vos collaborateurs.

## Analyser les besoins :

Construire la démarche formation et prioriser les actions en prenant en compte vos projets et votre situation en :

- Identifiant les compétences nécessaires pour vos projets à venir ;
- Vérifiant si votre entreprise est à jour de ses formations réglementaires ;
- Utilisant les entretiens annuels d'évaluation et les entretiens professionnels.

## Choisir les dispositifs adaptés :

Utiliser les dispositifs adaptés à votre besoin :

- ✓ Plan de formation
- ✓ CPF
- ✓ Période de professionnalisation
- ✓ CIF
- ✓ VAE
- ✓ Bilan de compétences...

## Construire, présenter et piloter la formation :

ERE-H vous propose d'élaborer les différentes actions définies et vous présente diverses solutions pour piloter votre formation.

## Evaluer la formation :

Pour déterminer l'efficacité de la formation, il convient de réaliser des débriefings à chaud sur le déroulement, le contenu, les objectifs ...

Mais il est important également d'évaluer la formation à froid pour identifier la montée en compétences du collaborateur et de mesurer le retour sur investissement de la formation réalisée.

ERE-H détermine avec vous un planning d'évaluation avec les indicateurs pertinents pour mesurer cette efficacité.